



L'incorruptible

Bulletin des Amis

de Robespierre

A.R.B.R.

N°24 Décembre 1996



AUGUSTIN ROBESPIERRE

Dans l'attente de la publication prochaine de notre brochure sur Augustin Robespierre, voici quelques extraits d'une notice biographique publiée par Victor BARBIER en 1891. Elle précédait 16 LETTRES INÉDITES D'AUGUSTIN ROBESPIERRE À ANTOINE BUISSART". (Lequel Buissart, avocat à Arras, fut un très fidèle ami et défenseur des frères Robespierre)

Augustin Bon Joseph ROBESPIERRE est né le 21 janvier 1763 à Arras, rue des Jésuites (aujourd'hui rue du Collège). Il n'avait que 18 mois quand sa mère mourut et qu'il fut confié, avec Maximilien, son aîné, aux grands parents maternels, François et Marie CARRAUT, brasseurs rue Ronville.

Quand Maximilien eut terminé ses études au Lycée Louis le Grand à Paris, en 1781, il obtint, en récompense pour ses brillants résultats, qu'on transférât la bourse dont il bénéficiait au profit de son jeune frère, alors élève de seconde au collège de Douai. Augustin, âgé de 18 ans partit donc à son tour, terminer ses études à Louis le Grand. Dans ses "Mémoires", sa soeur Charlotte le dépeint comme plus doué que Maximilien, mais moins porté au travail, d'un physique agréable, et dont la qualité dominante était une extrême bonté. Sa famille et ses proches le surnommaient "Bonbon".

Son "droit" terminé, il rentre à Arras en 1788. Il adopte sans restrictions les idées et principes politiques de son frère Maximilien qu'il admire et qu'il aidera beaucoup dans la campagne ouverte pour la préparation des États Généraux.

En 1789 et 1790 il fera de fréquents séjours à Paris.

En 1791 il sera élu au Conseil d'Administration du Département du Pas de Calais.

Il contribue à la création à Arras du comité "Des amis de la Constitution" dont il devient le Président et c'est lui qui prononce le discours lors de la plantation de l'Arbre de la Liberté le 29 avril 1792. Peu après le 10 août 1792 il est choisi comme procureur syndic de la commune d'Arras.

Il est à Arras quand il apprend que les électeurs de Paris l'ont élu député à la Convention (19ème sur 26). Il quitte sa ville natale pour ne plus y revenir.

À Paris il s'installe chez les Duplay, rue St Honoré, avec Maximilien et Charlotte.

Il vote la mort de Louis XVI et la Convention décidera l'impression du discours qu'il prononça à cette occasion.



A.B.J. ROBESPIERRE LE JEUNE

En Juillet 1793 il est envoyé en mission aux armées dans le midi, avec Ricord.

On dit qu'il allie toujours la clémence à la fermeté qu'il fait la distinction entre les coupables et les égarés et preuve de mesure dans la répression des délits politiques.

Dans les combats qui précèdent la prise de Toulon tout le monde admire sa bravoure et Bonaparte lui rend justice sur ce point dans son "Mémorial de Ste Hélène". Barère le décrit, dans un de ses rapports : "à la tête des colonnes républicaines, sabre à la main, sur le chemin de la victoire".

Rentré à Paris, il repart après quelques semaines, à Vesoul, où il fait sortir de prison plus 800 détenus et prêche indulgence et conciliation à la tribune de la Société Populaire.

Dans le Doubs puis le Jura il fait libérer des prisonniers incarcérés pour leurs opinions religieuses ou suite à des dénonciations malveillantes.

SOMMAIRE:

- p.1 Augustin Robespierre
- p.2 La Maison Robespierre
- p.3 Le bureau de L'ARBR et nouvelles brèves
- p.4 Actes du Comité de Salut Public
- p.5 Adresse à la Nation Artésienne (suite)
- p.6 Décisions de l'Assemblée Générale Augustin Robespierre (suite) Bulletin d'inscription

ADRESSE A LA NATION ARTÉSIENNE sur la nécessité de réformer les Etats d'Artois

A propos de corvées et de chemins d'une "extravagante inutilité"

... "Les lois constitutives de cette Province nous assuraient l'exemption de la corvée; qui désole une grande partie de ce Royaume; nos Etats nous l'ont d'eux mêmes imposée. Est-il question de quelques travaux publics ? Aussitôt ils ordonnent des corvées.

Faut-il pourvoir aux besoins de quelque partie de la Province, de celle surtout qu'ils habitent ? Ils ordonnent des corvées. C'est ainsi qu'il y a quelques années, la Ville d'Arras n'étant pas suffisamment pourvue de charbon de Valenciennes, leurs Satellites volèrent aussitôt dans les contrées voisines du Hainaut, pour signifier aux Fermiers de ces cantons l'ordre d'aller à Valenciennes charger leurs voitures de charbon, pour le transporter à Arras, sous peine d'amende & de prison; comme si les Habitants de nos Campagnes n'étaient que les Esclaves des Habitants des Villes, ou les Valets de nos Administrateurs.

Messieurs des Etats veulent-ils construire un chemin ? Ils ordonnent des corvées. Mais l'article des chemins mérite de nous arrêter quelque temps.

On sait que l'administration des Etats, si ardents à dilapider la fortune publique de tant de manières, ne consacre aux réparations des chemins, qu'un quart de centième; qu'elle oblige les Habitants de la Campagne à faire gratuitement les charrois & d'autres travaux nécessaires à leur confection; on sait qu'autrefois ces charges étaient supportées par le Domaine... que le soin de décider de la construction des chemins fut toujours abandonnée à une simple commission, l'exécution à un seul Entrepreneur, qui exerce à cet égard une autorité indépendante, sans être assujéti à un compte exact & régulier, ni à aucune surveillance sérieuse...



Il y a peu d'années, sous le règne de M. de Coup... Député ordinaire de la Noblesse, les Etats arrêtèrent la construction d'un chemin large de soixante pieds, qui devait traverser la Province, depuis le pont Dugi près d'Arras, jusqu'à Frévent; en conséquence, toutes les terres labourables qui devaient être absorbées par ce chemin, sont achetées et enlevées à l'Agriculture; les Fermiers les Habitants de la Campagne sont condamnés à la corvée pendant l'espace de plusieurs années; mais notre prodigue Administration succomba sous le poids de cette dépense nouvelle; il fallut abandonner les travaux, et les richesses incalculables, qui auraient pu faire le bonheur de plusieurs milliers de Citoyens, furent dévorées en pure perte par cette folle entreprise... mais ce qui est plus déplorable, c'est qu'elle n'avait aucun objet d'utilité réelle; la communication d'Arras à Frévent était établie par le chemin de St Pol; & la dépense énorme que la confection du nouveau chemin devait coûter n'aurait pu procurer que le faible avantage d'abrégier la route d'une lieue; quel fut donc le motif de cette grande entreprise ? Vous allez le concevoir aisément; le Député ordinaire qui régnait alors avait sur cette route un Château, près duquel le nouveau chemin devait conduire; & il a en effet conduit jusqu'à cette distance.

(à suivre)

La reproduction intégrale de ce texte de Robespierre, avec en appendice quelques illustrations et notes relatives à l'histoire des Etats d'Artois a été publiée en brochure par l'ARBR qui peut vous la faire parvenir contre un chèque de 70 F. frais d'envoi compris

Le tirage plus important que prévu a permis de baisser le coût. L'ARBR, redevable de 30 F. aux amis les premiers servis leur présente ses excuses et les remboursera à leur gré, soit par chèque soit en timbres soit sous forme d'avoir à valoir sur cotisation. Merci de nous le préciser.

TOUT A FAIT FORTUIT:

Dans le précédent extrait de l'"ADRESSE" que nous avons publié, ROBESPIERRE racontait comment un député avait touché de grosses récompenses pour un rapport inutile et qui n'avait coûté quelque peine qu'à ses commis.

Les caprices de l'actualité ont voulu qu'au moment où nous sortions cette histoire vieille de plus de deux siècles, les médias nous en racontent une presque semblable à celle près qu'elle est toute récente, concernerait plutôt la Capitale que l'Artois, et qu'il s'agirait plus de francs que de louis ou de livres. Nous pouvons assurer que nous, ne sommes pour rien dans cette coïncidence.

LE BUREAU DE L'ARBR

Le Comité Directeur de l'ARBR élu lors de l'Assemblée Générale du 20 octobre 1996 a élu à son tour le Bureau, ainsi constitué :

Président d'Honneur:

M. Yves COQUELLE, Vice Président du Conseil Général du Pas de Calais.

Président:

Maître Fernand BLEITRACH, avocat
8 rue Victor Hugo 62300 LENS

Vices-Présidents:

M. Marcel ROGER
4 rue du Dr Baude 62000 ARRAS
Mme Francine LHOSTE
105 rue Lamendin 62710 COURRIÈRES
M. Georges SENTIS
38 Allée des Charmes 59700 MARCQ en B

secrétaire:

M. Christian LESCUREUX
23 r. Clémenceau St LAURENT-BLANGY
Tél. & Fax : 03 21 55 30 71

secrétaire adjoint:

M. Philippe BLOUIN
387 rue de Lambres 59500 DOUAI

trésorier:

M. Luc DELAPORTE
1 r. Bérégovoy Apt 231 62000 ARRAS

trésorière adjointe:

Mme Nathalie MEGUEUELLE-MANIER
15 r. Lamendin 62420 BILLY-MONTIGNY

COMMISSION SCIENTIFIQUE

MM. Bruno DECRIEM, Laurent PETIT,
Georges SENTIS

sondage:

ROBESPIERRE AVANT NAPOLEON

A l'occasion des cérémonies commémorant le baptême de Clovis, le journal "Le Monde" a publié un sondage sur l'image de grands personnages de notre histoire.

C'est Charlemagne qui arrive en tête (avec 84 % de "bonne image") devant Jules Ferry, Jeanne d'Arc, J. Jaurès.

Robespierre est en dixième position (avec 44 % de bonne opinion). Il précède Napoléon et Louis XIV.

Commentaire du journal: "La révolution n'est plus perçue comme une ligne de fracture"

UN GRAND MERCI

Notre Assemblée Générale dans le décor si pittoresque des caves voûtées de l'Hôtel des Trois Luppars s'est déroulée dans les meilleures conditions. On le doit surtout à notre ami **ÉMILE YSARD**, trésorier du Comité Arrageois des "Amis

de Robespierre" qui avait tout organisé. Qu'il en soit vivement remercié.

Merci aussi à M. et Mme DE TROY et leur personnel qui ont bien voulu nous accueillir dans un cadre au passé si prestigieux.

ROBESPIERRE NOTRE "VOISIN"

Notre exposition sur Robespierre présentée à la population d'ESTEVELLES sur invitation de la municipalité a été accueillie avec un vif intérêt. Lors du vernissage, les enseignants présents ont souhaité qu'on puisse la montrer aux enfants des écoles. Toutes les grandes classes y sont venues, et ont surpris tout le monde par la vive attention qu'elles ont manifestée pour l'évocation de la vie de ce héros de la Révolution. Et d'apprendre que Robespierre venait dans sa famille à Carvin, la ville voisine, en faisait tout à coup un personnage presque proche.

L'ARBR EN DEUIL

Le 15 octobre dernier nous apprenions avec stupeur le décès de notre ami M. FERDINAND BINET, sculpteur, ancien directeur de l'École des Beaux Arts de Cambrai.

C'est à lui que nous devons les bustes de Robespierre (copies de Cladel) inaugurés à ARRAS, LENS, HARNES, lors du bicentenaire. C'est bénévolement qu'il avait apporté son talent à ce difficile travail et contribué au succès de nos initiatives les plus marquantes. L'ARBR s'est associée aux nombreux hommages qui lui furent rendus.

THERMIDORIENS NON REPENTIS

Lu dans: "les grandes dates de la Révolution Française" par Bruno Benoît, agrégé (Edit. Larousse)

"...apothéose de Robespierre qui donne cependant l'image d'un dictateur..."

... "les journées de 9 et 10 Thermidor, en éliminant Robespierre, libèrent la Convention d'une dictature..."

et dans: "De Cro Magnon à Jacques Chirac" (Livre d'Histoire pour Cours élémentaire - Edit. Laffont):

... "Robespierre la Terreur en quête d'absolu fait guillotiner les Girondins, Hébert, Danton..."

mais, p.66: "...Thiers, humain mais ferme..." (sic)

SUCCESSION

C'est M. Dominique RONDELOT qui a succédé à Mme Marianne BECKER à la présidence de l'Association "Maximilien Robespierre pour l'Idéal Démocratique". Il nous a fait savoir qu'il souhaitait que nos deux associations gardent entre elles leurs bonnes relations. C'est aussi notre vœu.

DISTINCTION

Nous sommes fiers de faire savoir que notre ami EMILE FOURNIER, poète arrageois, membre (comme le fut Robespierre) des ROSATI, dont nous avons déjà publié les vers, vient de recevoir le PREMIER PRIX RÉGIONAL DE POÉSIE CLASSIQUE, décerné par la Société des Artistes et poètes de France.

Félicitations.

Les Actes du Comité de Salut Public signés de Robespierre

Notre ami Bruno Decriem s'est attelé durant des mois à un travail considérable: rassembler les 740 "Actes du Comité du Salut Public" portant la signature de Robespierre, qui y siégea de juillet 1793 à juillet 1794. Chaque fois que c'était nécessaire il a annoté ces actes, donnant par exemple des précisions sur les personnages ou les événements cités. Cette précieuse compilation a abouti à un manuscrit de 1500 pages que l'ARBR a décidé de publier en 1997. Voici quelques aperçus de cet ouvrage exceptionnel.

19 octobre 1793

Le Comité de Salut Public arrête que le représentant du peuple Hentz, envoyé à l'armée des Ardennes, se transportera aussi à l'armée de la Moselle pour prendre connaissance de l'état de cette armée et en instruire le Comité de Salut Public; le citoyen Hentz prendra toutes les mesures que les besoins pressants de la patrie exigeront.

Robespierre.

Arch. nat., AF.II, 244 (de la main de Robespierre.)

On trouve cette phrase dans le carnet de Robespierre: "Rappeler tous les commissaires du Rhin et de la Moselle."

Elle ferait suite à la mission confiée ici à Hentz, chargé d'enquêter à l'armée de la Moselle. Suite à son rapport, le Comité de Salut Public procédera à un remaniement complet.

Le 22 octobre, Hoche sera nommé commandant de l'armée de la Moselle le 28 octobre, de nouveaux représentants du peuple à l'armée du Rhin étaient envoyés afin de remplacer Ruamps, Milhaud, Lacoste, Mallarmé, Borie et Niou. Lacoste sera maintenu dans sa mission par le décret du 13 Brumaire (3 novembre) et il aura pour collègues Lémane, Baudot et Ehrmann

3 mars 1794

Le Comité de Salut Public, informé qu'on abuse étrangement de son arrêté du 6 pluviôse, par lequel il avait autorisé à tirer provisoirement des corps militaires les volontaires de la première réquisition qui seraient jugés indispensables à l'agriculture; considérant que la chose la plus urgente en ce moment est la destruction des ennemis de la République et du nom français.

Rapporte son arrêté du 6 pluviôse, invite les représentants du peuple envoyés près les armées à rappeler vigoureusement chacun à son poste.

Carnot, Saint-Just, Collot d'Herbois, C-A. Prieur,

B. Barère, R. Lindet, Robespierre, Couthon.

(Dans l'œuvre complète de Saint-Just)

Cet arrêté qui précède immédiatement la chute des factions semble être le premier que signe Robespierre depuis un mois (absent pour cause de maladie). En fait, il semblerait plutôt que Robespierre, qui revient au Comité soit tout simplement mentionné comme "ayant signé au registre". D'ailleurs, il n'est pas mentionné dans Aulard et Bouloiseau (comme ayant Robespierre comme signataire).



12 juin 1794

Le Comité de Salut Public charge Braut, conjointement avec le Comité de surveillance de la Fontaine-Grenelle, d'arrêter et conduire à la Conciergerie le nommé Fonte, ci-devant valet de chambre de Liancourt, demeurant dans l'étendue de cette section. Les papiers trouvés chez lui seront enveloppés sous le scellé du Comité de surveillance et apportés par Braut au comité de Salut Public, ainsi que l'extrait de l'écrou.

Robespierre, Couthon, Billaud-Varenne

Arch. nat., F7 4437.
(non enregistré.)

François Alexandre Frédéric, duc de La Rochefoucauld Liancourt (1747-1827): élu au États Généraux pour la noblesse, il est partisan d'une monarchie constitutionnelle. Membre actif du club des Feuillants, il émigre en Angleterre puis aux États-Unis après le 10 août 1792. Il revient en France après le 18 Brumaire, travaillera à nouveau à l'établissement d'une ferme modèle et sera consacré pair de France par Louis XVIII.

ADRESSE A LA NATION ARTÉSIENNE sur la nécessité de réformer les Etats d'Artois

A propos de corvées et de chemins d'une "extravagante inutilité"

..."Les lois constitutives de cette Province nous assuraient l'exemption de la corvée; qui désole une grande partie de ce Royaume; nos Etats nous l'ont d'eux mêmes imposée. Est-il question de quelques travaux publics ? Aussitôt ils ordonnent des corvées.

Faut-il pourvoir aux besoins de quelque partie de la Province, de celle surtout qu'ils habitent ? Ils ordonnent des corvées. C'est ainsi qu'il y a quelques années, la Ville d'Arras n'étant pas suffisamment pourvue de charbon de Valenciennes, leurs Satellites volèrent aussitôt dans les contrées voisines du Hainaut, pour signifier aux Fermiers de ces cantons l'ordre d'aller à Valenciennes charger leurs voitures de charbon, pour le transporter à Arras, sous peine d'amende & de prison; comme si les Habitants de nos Campagnes n'étaient que les Esclaves des Habitants des Villes, ou les Valets de nos Administrateurs.

Messieurs des Etats veulent-ils construire un chemin ? Ils ordonnent des corvées. Mais l'article des chemins mérite de nous arrêter quelque temps.

On sait que l'administration des Etats, si ardents à dilapider la fortune publique de tant de manières, ne consacre aux réparations des chemins, qu'un quart de centième; qu'elle oblige les Habitants de la Campagne à faire gratuitement les charrois & d'autres travaux nécessaires à leur confection; on sait qu'autrefois ces charges étaient supportées par le Domaine... que le soin de décider de la construction des chemins fut toujours abandonnée à une simple commission, l'exécution à un seul Entrepreneur, qui exerce à cet égard une autorité indépendante, sans être assujéti à un compte exact & régulier, ni à aucune surveillance sérieuse...

Il y a peu d'années, sous le règne de M. de Coup... Député ordinaire de la Noblesse, les Etats arrêterent la construction d'un chemin large de soixante peds, qui devait traverser la Province, depuis le pont Dugi près d'Arras, jusqu'à Frévent; en conséquence, toutes les terres labourables qui devaient être absorbées par ce chemin, sont achetées et enlevées à l'Agriculture; les Fermiers les Habitants de la Campagne sont condamnés à la corvée pendant l'espace de plusieurs années; mais notre prodigue Administration succomba sous le poids de cette dépense nouvelle; il fallut abandonner les travaux, et les richesses incalculables, qui auraient pu faire le bonheur de plusieurs milliers de Citoyens, furent dévorées en pure perte par cette folle entreprise... mais ce qui est plus déplorable, c'est qu'elle n'avait aucun objet d'utilité réelle; la communication d'Arras à Frévent était établie par le chemin de St Pol; & la dépense énorme que la confection du nouveau chemin devait coûter n'aurait pu procurer que le faible avantage d'abrèger la route d'une lieue; quel fut donc le motif de cette grande entreprise ? Vous allez le concevoir aisément; le Député ordinaire qui régnait alors avait sur cette route un Château, près duquel le nouveau chemin devait conduire; & il a en effet conduit jusqu'à cette distance.

(à suivre)

La reproduction intégrale de ce texte de Robespierre, avec en appendice quelques illustrations et notes relatives à l'histoire des Etats d'Artois a été publiée en brochure par l'ARBR qui peut vous la faire parvenir contre un chèque de 70 F. frais d'envoi compris

Le tirage plus important que prévu a permis de baisser le coût. L'ARBR, redevable de 30 F. aux amis les premiers servis leur présente ses excuses et les remboursera à leur gré, soit par chèque soit en timbres soit sous forme d'avoir à valoir sur cotisation. Merci de nous le préciser.

TOUT A FAIT FORTUIT:

Dans le précédent extrait de l'"ADRESSE" que nous avons publié, ROBESPIERRE racontait comment un député avait touché de grosses récompenses pour un rapport inutile et qui n'avait coûté quelque peine qu'à ses commis.

Les caprices de l'actualité ont voulu qu'au moment où nous sortions cette histoire vieille de plus de deux siècles, les médias nous en racontent une presque semblable à celle près qu'elle est toute récente, concernerait plutôt la Capitale que l'Artois, et qu'il s'agirait plus de francs que de louis ou de livres. Nous pouvons assurer que nous, ne sommes pour rien dans cette coïncidence.



